

Avis n°21-87356

Référence de TED :

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-87356/officiel>

Département(s) de publication : **51**

Annonce No **21-87356**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE CHAMPAGNE, Numéro national d'identification : 20006768400015, Place du 13e R.G., 51200, Epernay, F, Courriel : marches@epernay-agglo.fr, Code NUTS : FRF23

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.epernay-agglo.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.xmarches.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 2021-25CA ACCORD-CADRE RELATIF A LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE ET/OU D'OUVRAGES DE PETIT GENIE CIVIL

Numéro de référence : 2021-25CA

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le service Eau et Assainissement de la CAECPC a un programme de travaux annuel, voire pluriannuel. La Communauté d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne assure la maîtrise d'ouvrage et le service Eau et Assainissement assure la maîtrise d'œuvre. Cependant, l'importance du programme travaux à réaliser nécessite de faire appel à un bureau d'études privé pour lui confier une ou des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation des études de conception et le suivi de la réalisation jusqu'au parfait achèvement des travaux. L'accord cadre de maîtrise d'œuvre a une durée de 4 ans, consistant à :- la création, le renouvellement ou la réhabilitation des réseaux et des branchements d'assainissement - la création ou le renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable- la création ou le renouvellement ou la réhabilitation de postes de refoulement ou de relèvement- la création de petits ouvrages de génie civil de moins de 1000 m3

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71300000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45232410

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : L'accord cadre de maîtrise d'œuvre a une durée de 4 ans, consistant à :- la création, le renouvellement ou la réhabilitation des réseaux et des branchements d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales)- la création ou le renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable- la création ou le renouvellement ou la réhabilitation de postes de refoulement ou de relèvement- la création de petits ouvrages de génie civil de moins de 1000 m³ (création d'ouvrage de stockage et/ ou de traitement des eaux usées ou des eaux pluviales, grille dessableur, bassin de dépollution, déversoir d'orage, station de pompage d'eau ou d'assainissement ...).L'accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique Il sera attribué à un maximum de trois (3) opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les marchés subséquents issus du présent accord seront attribués à la survenance du besoin dans les conditions définies au CCAP et au Règlement de la Consultation.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 51

Prix :

1. Prix / Pondération : 49

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 800 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période de 4 ans fermes. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Les candidats devront avoir des compétences dans les domaines suivants : compétences techniques de base en infrastructures : terrassements/voiries ; réseaux eaux usées, eaux pluviales et eau potable; réseaux secs; génie civil; L'équipe doit être composée au minimum d'une personne possédant le diplôme d'ingénieur hydraulicien (ou ingénieur études eau et assainissement). L'équipe doit impérativement être en mesure d'exploiter les modélisations des systèmes d'assainissement et d'eau potable réalisées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Il s'agit à travers de la réalisation des différentes missions de maîtrise d'œuvre de vérifier les dimensionnements, les calages, des canalisations et des ouvrages en utilisant les outils mis à disposition. Les certificats de qualification professionnelle demandés sont ceux établis par des organismes indépendants, à savoir :- OPQIBI 1303 : Etudes de réseaux courants d'assainissement;- OPQIBI 1304 : Etudes de réseaux complexes d'assainissement;- OPQIBI 1816: Ingénierie de systèmes et d'ouvrage d'assainissement

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 3

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
6 septembre 2021 - 12:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 7 septembre 2021 - 15:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat. Il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr> Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son " Espace entreprise " (personnel, et accessible après identification email et mot de passe). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation. Pour accéder à son espace personnel, le représentant de l'opérateur économique doit préalablement l'avoir activé (se référer au " guide utilisateur de la plate-forme " disponible sur www.xmarches.fr). La création du compte est uniquement réalisée après validation du mail de confirmation transmis par la plate-forme. Il est de la responsabilité de la personne représentant l'opérateur économique de s'assurer du retour du mail automatique du profil acheteur. L'Ensemble des échanges avec la collectivité s'effectuera via l'adresse : xmarches@spl-xdemat.fr Si vous disposez d'une adresse mail outlook, hotmail ou LIVE, vous devrez déclarer la Spl-Xdemat comme site de confiance afin de recevoir les mails de la plateforme. Attention : selon votre système de protection informatique, il se peut que les mails envoyés via notre plateforme de dématérialisation soient directement classés comme " spams ". Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/Cette> demande doit intervenir au plus tard 06 jours avant la date limite de réception des offres. Renseignements administratifs : Communauté d'agglomération d'epernay, Coteaux et Plaine de Champagne Service Commun Marchés Publics 2 rue de Reims - bP 50551331 epernay Cedex Mmes pluchart / gilles / mangas Tel : 03 26 53 37 08/09/34 Renseignements techniques : Communauté d'agglomération d'epernay, Coteaux et Plaine de Champagne Direction eau et assainissement Madame Anne LETOUPIN Tél : 03 26 56 47 36

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée, 51036, Chalons en champagne, F, Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

25 juin 2021